

Sommaire



[Données météo](#) P2

[Colza](#) P2/P4

[Datura](#) P5

[Céréales](#) P6

Légende :

Risque très faible



Risque très fort



Prophylaxie



Biocontrôle



Résistance

	Indicateurs de risque	L'essentiel
Colza : majoritairement entre les stades « 4 feuilles vraies et 5 feuilles vraies ».		
Les altises	Cotylédons-3F:	Peu de captures et les dégâts dans les parcelles à moins de 4 feuilles sont assez faibles. L'absence de remontée des températures est défavorable aux altises.
	Au-delà de 3F:	
Les limaces	Cotylédons-3F:	La pression diminue et la majorité des parcelles est maintenant en dehors de la période de risque. Pour les situations qui n'ont pas atteint le stade 4 feuilles, l'évaluation du risque par-
	Au-delà de 3F:	
Les pucerons du colza		Nouvelle légère hausse des infestations mais sans conséquence.
Autres		Des dégâts de tenthrède toujours signalés mais sans gravité pour le moment.
Le datura stramoine : Une plante exotique envahissante, toxique et qui peut réduire la qualité sanitaire des productions dont le maïs ensilage. Visitez vos parcelles avant la récolte. Dans ce BSV, vous trouverez les bonnes pratiques à adopter pour limiter la contamination des récoltes et les outils pour l'identifier et la signaler.		
Céréales : Maitriser les repousses de céréales pour limiter le risque puceron, piétin échaudage et réduire la pression ray-grass. Petit rappel : ne pas semer trop tôt, la période optimale est entre le 25 octobre et le 10 novembre. Plus de détails dans le BSV–numéro spécial céréales « les outils pour bien implanter sa culture et limiter les traitements à l'automne ». Cliquez-ici		
A retrouver dans le BSV n° 26 du 17 septembre 2024 :		
<ul style="list-style-type: none"> • Maïs : le sondage larvaire avant la récolte puis le broyage des résidus après la récolte. • Plantes Exotiques Envahissantes : comment identifier, signaler et lutter. 		

LES ACTUALITES DU MOMENT

ACTU TECHNIQUE : l'utilisation des régulateurs de croissance sur colza à l'automne.

Une action qui est souvent inutile et coûteuse en dehors des situations qui cumulent les facteurs à risque.

Pour vous aider dans la prise de décision vous pouvez utiliser l'OAD de Terres Inovia.

Pour cela rendez-vous le site internet [en cliquant sur le lien suivant](#). Outil : [régulateur automne colza](#)

ACTU REGLEMENTAIRE :

Le site R4P: Réseau de réflexions et de recherches sur les résistances aux pesticides. Vous pouvez consulter ce site, qui vous présente des documents sur la résistance et sa gestion, en cliquant sur [ce lien](#).

ACTU BIODIVERSITE : **Les notes nationales sur la biodiversité.** S'informer, comprendre et agir en cliquant sur l'un des items ci-dessous.





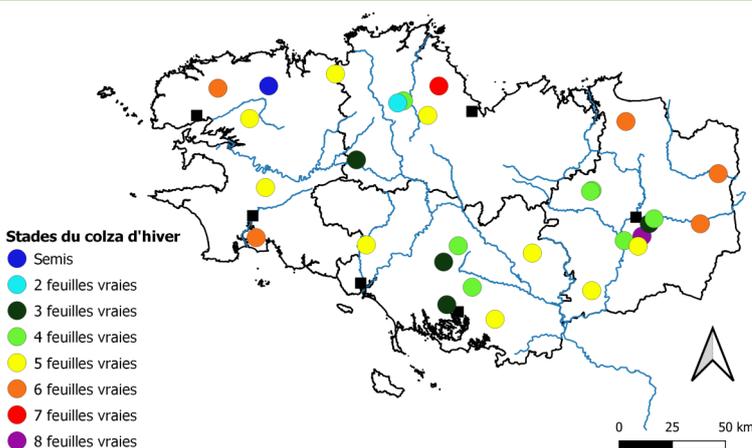
Données météo

Stations météo		Températures moyennes en °C Août (Normales)	Températures moyennes en °C 1-30 septembre (Normales)	Précipitations Cumul en mm Août (Normales)	Précipitations Cumul en mm 1-30 septembre (Normales)
Ille-et-Vilaine	Rennes	19.6 (19.2)	15.8 (16.6)	27.6 (43.5)	44.3 (56.6)
	Miniac-Morvan	19.4 (19.2)	15.6 (16.6)	61 (43.5)	156 (56.6)
	Langon	19.6 (19.2)	16.1 (16.6)	34.6 (43.5)	36 (56.6)
Finistère	Brest	17.3 (16.9)	14.9 (15.4)	101 (75.3)	119.9 (78.6)
	St-Pol-de-Léon	17.7 (16.9)	15.3 (15.4)	73 (75.3)	66.2 (78.6)
	Quimper	17.8 (16.9)	15.3 (15.4)	59.1 (75.3)	46.9 (78.6)
Morbihan	Surzur	19.4 (18.3)	15.9 (16.1)	57 (53.3)	60 (65.7)
	Pontivy	19.1 (18.3)	15.6 (16.1)	89.4 (53.3)	53 (65.7)
	Ploërmel	19.8 (18.3)	15.8 (16.1)	29.4 (53.3)	73.8 (65.7)
Côtes-d'Armor	St Brieuc	18.8 (17.4)	15 (15.5)	34.5 (44.5)	38.4 (52.4)
	Louargat	17.6 (17.4)	14.2 (15.5)	120 (44.5)	69.2 (52.4)
	St Glen	18.8 (17.4)	14.7 (15.5)	43.4 (44.5)	51.2 (52.4)

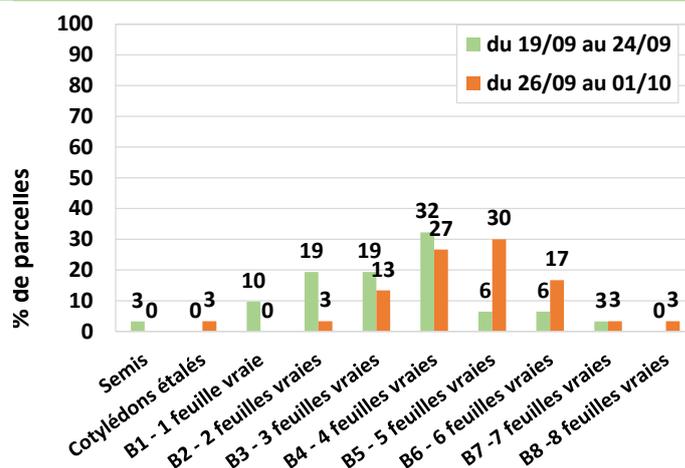
Données météo du 1^{er} août au 30 septembre 2024 : Source MétéoData. Normales de saison : Source MétéoFrance.

Colza

Stades



Carte 1 : répartition géographique des stades du colza observés entre le 26 septembre et le 1 octobre 2024.



Graphique 1 : stades des parcelles de colza du réseau.

30 parcelles ont été suivies entre le 26 septembre et le 1 octobre 2024. Les colzas sont majoritairement entre les stades « 4 feuilles vraies et 5 feuilles vraies ». A ces stades, le risque ravageur est écarté pour les altises et les limaces.



Colza stade B4—4 feuilles vraies.
Source : fredon bretagne

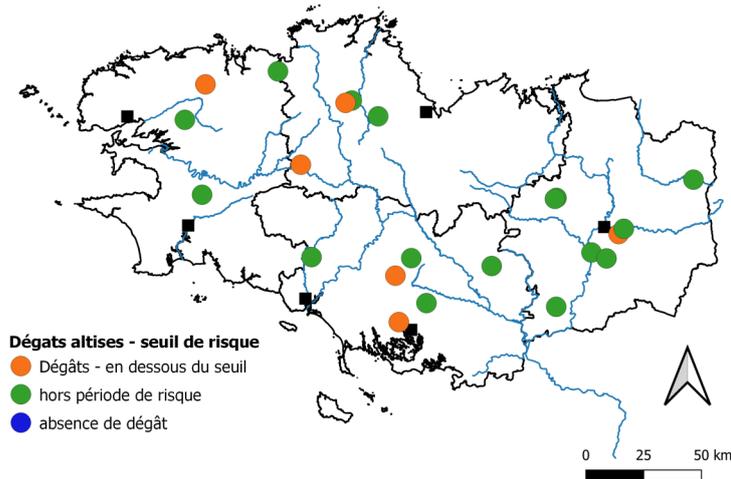


Altise d'hiver (grosse altise) et altise des crucifères (petite altise)

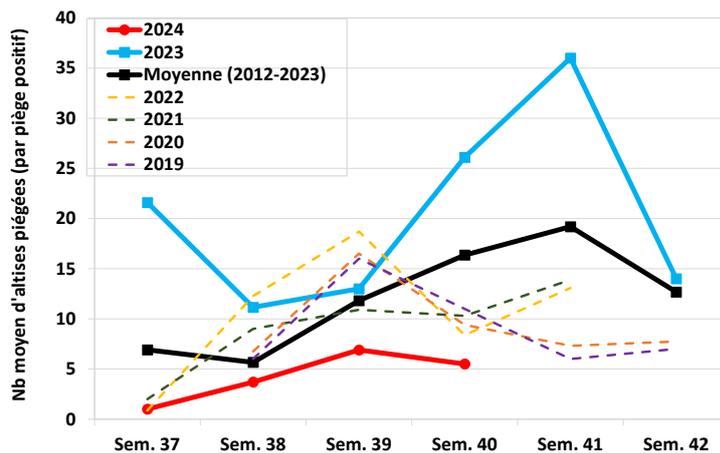
Observations issues des parcelles du réseau

Période de suivi	Nb parcelles suivies	Parcelles dans la période de risque (Cotylédons étalés – 3 feuilles vraies)			
		Nb parcelles dans la période de risque	nb parcelles avec dégâts	Nb parcelles au seuil de risque	Dégâts moyen % pieds mordu - % surface foliaire détruite
26/09-01/10	23	6	6	0	46% - 6,3%
19/09-24/09	25	15	13	0	37,2% - 4,5%

Résultat des Piégeages : 29 pièges ont été relevés cette semaine. 24 sont positifs, 132 grosses altises ont été piégées.



Carte 2 : répartition géographique des parcelles observées pour les dégâts d'altises entre le 26/09 et le 01/10 (sem.40)



Graphique 2 : Dynamique de captures d'altises

Analyse de risque et prévisions

La majorité des parcelles du réseau est hors de la période de risque et peu de captures sont recensées. Pour les parcelles qui n'ont pas atteint le stade 4 feuilles, les dégâts sont assez faibles. La météo est peu favorable aux altises.

Risque global colza Cotylédons-3F: faible. Risque global colza au-delà de 3F: faible

Gestion du risque et informations sur les ravageurs

Vous retrouverez plus de détails sur les altises (identification, gestion du risque...) en cliquant sur [le lien du BSV numéro 26 du 17 septembre 2024](#).

Limace grise (*Deroceras reticulatum*) et limace noire (*Arion hortensis*)

Observations issues des parcelles du réseau

Période de suivi	Nb parcelles suivies	Parcelles dans la période de risque (Cotylédons étalés – 3 feuilles vraies)		
		Nb parcelles dans la période	nb parcelles avec dégâts	Dégâts moyen (min-max) % surface foliaire détruite
26/09-01/10	15	5	3	11% (5% à 15%)
19/09-24/09	23	15	10	7,3% (1% à 20%)

Analyse de risque et prévisions

La majorité des parcelles est hors de la période de risque. Les conditions climatiques sont moyennement favorables aux limaces. Pour les parcelles qui n'ont pas atteint le stade 4 feuilles, l'évaluation du risque parcellaire est à maintenir.

Risque global colza Cotylédons-3F: faible à moyen Risque global colza au-delà de 3F: faible

Gestion du risque et informations sur les ravageurs

Vous retrouverez plus de détails sur les limaces (identification, gestion du risque...) en cliquant sur [le lien du BSV numéro 26 du 17 septembre 2024](#).



Pucerons du colza (*Puceron vert du pêcher, du navet et le cendré du chou*)

◆ Observations issues des parcelles du réseau

Sur les 30 parcelles observées entre le 26 septembre et le 1er octobre, 6 présentent des pucerons sur les colzas. Les infestations vont de 5% à 25% de plantes touchées. Pour la parcelle à plus de 20% d'infestations, la variété Matisse, est tolérante au virus TUYV.

◆ Analyse de risque et prévisions

Légère hausse des infestations, les conditions climatiques de la semaine seront moyennement favorables aux pucerons.

Risque global :  faible

◆ Gestion du risque

Période de suivi et seuil indicatif de risque :

Du semis au stade 6 feuilles (B6). Le seuil de risque est de 20% de plantes infestées pour les variétés non résistantes au virus du TUYV et qui n'ont pas dépassé le stade 6 feuilles. Pour rappel, le puceron vert du pêcher est le plus préjudiciable puisqu'il peut transmettre 3 virus.



Vous retrouverez plus de détails sur la gestion du risque puceron en cliquant sur [le lien du BSV numéro 26 du 17 septembre 2024.](#)

◆ Information sur les ravageurs



Vous retrouverez plus de détails sur les pucerons du colza en cliquant sur [le lien du BSV numéro 26 du 17 septembre 2024.](#)

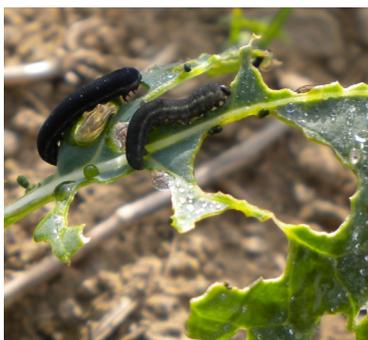
Autres ravageurs

La tenthrède de la rave :

Ce ravageur a été observé dans 18 parcelles réparties sur l'ensemble de la région.

Les premiers dégâts et les premières présences de larves sur les colzas sont observés. 13 parcelles sont concernées avec des dégâts allant de 0,5% à 15% de surface foliaire détruite.

Pour rappel : la période de sensibilité s'étend du stade de la levée à 6 feuilles (B6). Le risque est atteint si plus d'1/4 de la surface foliaire est détruite par la larve.



Larves (fausse chenille) de la tenthrède la rave dévorant du colza.
Source : Fredon Bretagne



Adulte de la tenthrède la rave sur colza.
Source : Fredon Bretagne



Le datura stramoine

Le datura stramoine (*Datura stramonium*) est une plante exotique envahissante, toxique et qui peut se retrouver dans les récoltes d'ensilages dont le maïs. Sa toxicité est due à la présence d'une molécule, appelée « alcaloïde tropanique ». La teneur de cette molécule dans les récoltes est réglementée.

◆ Identification

C'est une plante avec de grandes fleurs blanches et des fruits sphériques, recouverts de nombreuses épines permettant de facilement l'identifier.

Le risque sanitaire provient de sa consommation volontaire ou accidentelle. La totalité de la plante est toxique. Plus de détails sur le site de [Fredon Bretagne—datura stramoine](#) et sur [écophyto-pic-datura stramoine](#).

Signaler la présence du datura sur le [site « alerte espèces » en cliquant-ici](#).



Datura stramoine en fleur
(Photo: FREDON Bretagne)



Fruit (capsule) en graine
(Photo: FREDON Bretagne)

◆ Gestion du risque sanitaire

Comment limiter la contamination des récoltes par le datura pour assurer la qualité sanitaire des productions ?

◆ Avant la récolte

- Faire le tour de vos parcelles pour identifier celles qui sont infestées par la plante.
- Si la plante est présente mais sans graine : les détruire avec un broyeur si la surface est importante ou les arracher à la main (en portant des gants). Ne surtout pas brûler les plantes car la fumée est toxique.
- Si la plante est présente avec des graines : arracher uniquement de façon manuelle avec des gants et jeter les capsules dans une poubelle.

◆ Pendant la récolte

- Toujours commencer la récolte par les parcelles saines et nettoyer le matériel entre chaque parcelle.
- En cas de recours à une entreprise de travaux agricoles, prévenir l'opérateur pour s'assurer du nettoyage de la machine.
- Informer le personnel lors de la livraison au silo d'une benne potentiellement contaminée. Les organismes stockeurs procéderont à des réfections en cas de présence de datura et à des refus de marchandises.
- Mettre les lots déclassés en méthaniseur n'est pas une solution ! Les premiers tests de viabilité des graines de datura après passage en méthaniseur ne permettent pas aujourd'hui de conclure à une suppression à 100 % de leur potentiel de germination. Il en est de même pour le compostage.

Source du texte : article Arvalis à retrouver en [cliquant sur ce lien—comment limiter le datura ?](#)

Céréales à paille

[Retour](#)
[Sommaire](#)



Maîtriser les repousses de céréales pour limiter le risque puceron, piétin échaudage et réduire la pression ray-grass.

Lutte préventive contre les pucerons d'automne :

Les pucerons présents à l'automne (principalement *Rhopalosiphum padi*) peuvent transmettre le virus de la jaunisse nanisante de l'orge (JNO) aux jeunes plants de céréales (entre la levée et le stade 3 feuilles). La destruction des repousses de céréales permet de réduire les populations de pucerons avant les nouveaux semis.

Le piétin échaudage, une maladie qui a besoin d'hôte rapidement.

Le champignon du sol responsable du piétin échaudage, *Gaeumannomyces graminis tritici*, a besoin de plantes hôtes pour survivre. Les repousses de céréales, le long des andains, sont des hôtes idéales pour maintenir vivant le champignon. Plus d'informations sur la maladie sur [le site d'Arvalis—fiche piétin échaudage](#).

Réduire le salissement, notamment en ray-grass, par les faux semis à l'automne :

Les plantes adventices exercent une concurrence avec les céréales pour différents éléments tels que l'eau, la lumière... et crée un milieu favorable à l'installation et au développement de certaines maladies (piétin échaudage) ou ravageurs (pucerons à l'automne). Une des mesures de prophylaxie possible à mettre en place est le faux semis qui permet de stimuler les levées des plantes adventices avant l'implantation de la culture et avoir une action directe sur la réduction du stock semencier.

Le faux semis doit être réalisé sur un sol frais avec un travail du sol superficiel (2 à 4 cm maximum) pour maximiser la levée des adventices. Attention à réaliser le dernier faux-semis 3 semaines avant l'implantation de la culture suivante. Par la suite, les adventices levées doivent être détruites avant l'implantation de la culture, de préférence en conditions sèches.

PROCHAIN BSV : MARDI 8 OCTOBRE 2024

ABONNEMENT BSV

Vous pouvez retrouver l'ensemble des BSV Grandes Cultures sur

les sites internet suivants :

Le site de Fredon Bretagne :

<https://fredon-bretagne.com/>

Le site de la Chambre d'Agriculture de Bretagne :

<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/>

Le site de la DRAAF Bretagne :

<https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr>

Pour recevoir gratuitement les BSV :

Inscrivez-vous sur le site de la chambre d'agriculture de Bretagne :

[Formulaire pour envoi de mail](#)

Ou contactez par mail l'animateur Grandes Cultures :

Mail : Damien.leclercq@fredon-bretagne.com

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisées par les partenaires suivants :

LYCEE DE BREHOULOU, FREDON BRETAGNE, CRA BRETAGNE, D2N, HAUTOIS SAS, EUREDEN, EAS.

Direction de Publication
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Claire Ricono
Animatrice inter-filières - Tél : 02 97 46 22 41

Rédigé par :
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Damien Leclercq
Animateur Grandes Cultures - Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :
Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne,
DRAAF-SRAL, Fredon Bretagne, Terres Inovia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, de l'environnement et de la santé, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.